

BUDGET ET ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC) POUR LA PÉRIODE 2014

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

**XIXème REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago: le 14 février 2014**

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

XIX REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 14 février 2014

Accord No. 2/14

BUDGET ET ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC) POUR LA PERIODE 2014

Le Conseil des Ministres,

Conformément :

1. A l'Article IX, sous-paragraphe (b), et à l'Article XII de la Convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe ;
2. Aux accords 2/95, 2/96, 2/97, 2/98, 2/99, 2/00, 2/01, 2/02, 2/03, 2/04, 2/06, 2/07, 2/08, 2/09, 2/10, 2/12 et 16/12 du Conseil des Ministres ;

Tenant compte :

Des recommandations du Comité Spécial sur le Budget et l'Administration, adoptées lors de sa XXIX Réunion ordinaire, tenue le 13 janvier 2014 à Port d'Espagne, Trinité et Tobago ;

Ayant examiné :

Les comptes rendus du Secrétaire général et du Rapporteur de la XXVIII^e Réunion ordinaire du Comité Spécial sur le Budget et l'Administration ;

Félicitant:

Les Etats Membres de leur participation aux initiatives visant au renforcement institutionnel global de l'AEC ;

CONVIENT:

1. D'approuver le Budget de l'AEC pour la période 2014-2015, dont le détail figure à l'**Annexe 1**, d'un montant de \$1.470.270,00 USD réparti selon les postes suivants ;

Poste	Total en 2014	Total en 2015
Ressources Humaines	\$ 1.121.875,58	\$ 1.141.983,68
Dépenses administratives générales	\$ 123.394,43	\$ 133.286,32
Réunions et missions officielles	\$ 165.000,00	\$ 172.999,00
Conseil des Ministres	\$ 20.000, 00	\$ 23.000,00
VI Sommet des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement de l'AEC	\$ 40.000,00	

2. D'approuver le Programme de Travail du Comité Spécial sur le Budget et l'Administration pour la période 2014-2015, convenu lors de la XXIX Réunion du Comité Spécial et joint à l'**Annexe II**.

3. D'approuver le tableau des contributions des États Membres et des Membres Associés comme l'indique l'**Annexe III**.

ANNEXE I a

**ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE
 BUDGET 2014**

		BUDGET 2014
1	RESSOURCES HUMAINES	
1.1.	PERSONNEL INTERNATIONAL	
	Salaire de base	574,949.83
	Fonds de Pension	80,492.98
	Assurance Médicale Locale	8,250.00
	Assurance Médicale Internationale	
	Indemnités de logement	24,000.00
	Indemnités de représentation	12,000.00
	Réserves pour la cessation des contrats	78,349.69
	DEPENSES TOTALES: PERSONNEL INTERNATIONAL	778,042.50
1.2.	PERSONNEL LOCAL	
	Salaire de base	124,514.42
	Fonds de Pension	22,383.49
	Assurance Médicale Locale	9,375.00
	Heures supplémentaires	4,000.00
	Réserves pour la cessation des contrats	7,156.00
	DEPENSES TOTALES: PERSONNEL LOCAL	167,428.91
1.3	CONTRATS TEMPORAIRES	
	Assistant d'unité et Assistants de recherche	88,155.00
	Assurance Médicale	5,062.50
	Subsides	18,000.00
	CONTRATS TEMPORAIRES TOTALS	111,217.50
1.4	CONTRATS EXTERIEURS	
	Consultants	20,000.00
	Consultants/Administrateur de systèmes	22,500.00
	Système Sanitaire	11,250.00
	CONTRATS EXTERIEURS TOTALS	53,750.00
1.5	PROGRAMME DES RESSOURCES HUMAINES	11,436.66
1	DEPENSES TOTALES: RESSOURCES HUMAINES	1, 121,875.57
2	DEPENSES ADMINISTRATION GENERALE	
	Dépenses locaux	25,650.00
	Équipement, matériels et fournitures	29,400.00
	Communication	28,300.00
	Véhicules motorisés	24,200.00
	Dépenses pour la gestion financière	9,000.00

	Imprévus	3,844.42
	Information et Relations publiques	3,000.00
	DEPENSES TOTALES:ADMINISTRATION GENERALE	123,394.43
3	REUNIONS	85,000.00
4	MISSIONS OFFICIELLES	80,000.00
5	CONSEIL DES MINISTRES	20,000.00
6	VI SOMMET DES CHEFS D'ETAT	40,000.00
	BUDGET TOTAL	1,470,270.00

ANNEXE I b

**ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE
 BUDGET 2015**

		BUDGET 2015
1	RESSOURCES HUMAINES	
1.1.	PERSONNEL INTERNATIONAL	
	Salaire de base	584,641.50
	Fonds de Pension	81,849.81
	Assurance Médicale Locale	8,250.00
	Assurance Médicale Internationale	
	Indemnités de logement	24,000.00
	Indemnités de représentation	12,000.00
	Réserves pour la cessation des contrats	78,753.55
	DEPENSES TOTALES: PERSONNEL INTERNATIONAL	789,494.86
1.2.	PERSONNEL LOCAL	
	Salaire de base	127,139.63
	Fonds de Pension	23,213.16
	Assurance Médicale Locale	9,375.00
	Heures supplémentaires	4,000.00
	Réserves pour la cessation des contrats	7,306.88
	DEPENSES TOTALES: PERSONNEL LOCAL	171,034.66
1.3	CONTRATS TEMPORAIRES	
	Assistants d'unité & Assistants de recherche	88,155.00
	Assurance Médical	5,062.50
	Subsides	18,000.00
	DEPENSES TOTALES: CONTRATS TEMPORAIRES	111,217.50
1.4	CONTRATS EXTERIEURS	
	Consultants	20,000.00
	Consultants/Administrateur de système	24,375.00
	Hygiène publique	13,125.00
	DEPENSES TOTALES: CONTRATS EXTERIEURS	57,500.00
1.5	PROGRAMME DES RESSOURCES HUMAINES	12,736.67
1	DEPENSES TOTALES: RESSOURCES HUMAINES	1,141,983.69
2	DEPENSES: ADMINISTRATION GENERALE	
	Dépenses locaux	28,025.00
	Équipement, Matériels & fournitures	32,000.00
	Communication	31,550.00
	Véhicules motorisés	24,200.00
	Dépense de gestion financière	9,000.00
	Imprévus	4,511.32
	Informations et Relations publiques	4,000.00



ASSOCIATION OF CARIBBEAN STATES
ASOCIACION DE ESTADOS DEL CARIBE
ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

Version original: Anglais
Dernière mise à jour: février 20, 2014

	DEPENSES TOTALES : ADMINISTRATION GENERALE	133,286.32
3	REUNIONS	89,000.00
4	MISSIONS OFFICIELLES	83,000.00
5	CONSEIL DES MINISTRES	23,000.00
	BUDGET TOTAL	1,470,270.00

ANNEXE II

**AVANT-PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE
L'ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE POUR LA
PERIODE BIENNALE 2014-2015 REV. 2**

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

**DIX-NEUVIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
ET SA REUNION PREPARATOIRE
Hôtel Hilton, Port d'Espagne,
République de Trinité et Tobago: 13-14 février 2014**

NOMENCLATURE

Bureau du Secrétaire Général / BSG:

SG (Secrétaire Général)
CP (Conseiller politique)
CJ (Conseiller juridique)
CBA (Chargée du Budget de l'Administration)
AR (Assistant de recherche)
CPMR (Conseiller en projets et en mobilisation de ressources)
CP (Officier de Projets / Chargé de projets)

Direction du Tourisme durable / DTD :

DTD (Directeur du Tourisme durable)
CTD (Conseiller en Tourisme durable)

Direction du Commerce / DC:

DC (Directeur du Commerce)
CC (Conseiller en Commerce)

Direction du Transport et des Catastrophes naturelles / DT-CN:

DTCN (Directeur du Transport et des Catastrophes naturelles)
CTCN (Conseiller en Transport et en Catastrophes naturelles)

Unité du Budget et de l'Administration / B&A:

CBA (Chargé du Budget et de l'Administration)
OC (Chargé de Communications)
OPC (Chargé de Protocole et des Conférences)
SB/RH (Superviseur de Bureau et Ressources humaines)
OCt (Chef comptable)
B (Bibliothécaire)
A (Archiviste)
AS (Administrateur de systèmes)
SEC Secrétariat

I. OBJETIFS FONDAMENTAUX

- **Réaliser les activités qui permettent d'exécuter les mandats issus du IV Sommet des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de l'AEC, contenus dans la Déclaration de Panama.**
- **Donner à l'Association un nouvel élan politique.**
- **Parvenir à obtenir une universalité de l'adhésion au sein de l'Association comme le stipule sa Convention constitutive.**
- **Réaliser les principaux objectifs de l'Association, à travers la promotion d'une plus grande consultation et coopération entre les Etats membres, en tenant compte de l'évolution des agences internationales.**

- **Garantir la reconnaissance de la Grande Caraïbe comme une zone spéciale dans le contexte du développement durable.**
- **Lutter contre la vulnérabilité de la région face aux catastrophes des origines naturelles.**
- **Stimuler la croissance de l'économie et l'intégration régionale à travers des accords intégraux et équitables dans le domaine du commerce et d'autres questions relatives à l'économie et renforcer l'intégration économique de la Grande Caraïbe.**
- **Créer des programmes liés au tourisme et accroître le nombre de visiteurs dans la Zone, conformément au concept de durabilité. Etablir la Zone de Tourisme durable de la Grande Caraïbe, ZTDC.**
- **Aborder les principaux défis des transports maritimes et aériens dans le cadre du programme intitulé : Unir la Caraïbe par voie terrestre et maritime.**
- **Encourager le développement de programmes à moyen et long termes, à travers le renforcement des efforts en matière de mobilisation de ressources.**
- **Renforcer la coopération entre la Zone de la Grande Caraïbe et l'Union européenne.**
- **Créer une culture de coopération entre les organismes de coopération dans la Grande Caraïbe, dans le cadre des quatre domaines d'intérêt de l'Association.**
- **Développer une stratégie de communication en vue de promouvoir la connaissance du travail de l'association**
- **Offrir un soutien au Secrétaire Général en matière de gestion administrative et financière du Secrétariat.**

II. OBJETIFS SPECIFIQUES PAR DOMAINE

1 CONSEIL DES MINISTRES

1.1 Dialogue politique et prise de décisions des Chefs d'Etat et/ ou de Gouvernement

- 1.1.1 Réunion préparatoire à la XIXème Réunion de Conseil des Ministres.
- 1.1.2 XIXème Réunion du Conseil des Ministres.
- 1.1.3 Mission du pays hôte pour le VIème Sommet.
- 1.1.4 Première Réunion sur la Rédaction de la Déclaration de Merida.
- 1.1.5 Deuxième Réunion sur la Déclaration de Merida.
- 1.1.6 Réunion Extraordinaire du Conseil des Ministres pour la Préparation du Sommet.
- 1.1.7 Sixième Sommet des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de l'AEC.

1.2 Dialogue politique, approbation et mise en oeuvre du Programme de travail et du Budget Programme

- 1.2.1 XXXIX Réunion du Bureau exécutif du Conseil des Ministres.
- 1.2.2 XVIIème Réunion préparatoire intersessionnelle du Conseil des Ministres.
- 1.2.3 Mission dans le pays hôte de la XIXème Réunion Ordinaire du Conseil des Ministres.
- 1.2.4 Réunion préparatoire pour la XXème Réunion Ordinaire du Conseil des Ministres.
- 1.2.5 XXème Réunion ordinaire du Conseil des Ministres
- 1.2.6 XL Réunion du Bureau exécutif du Conseil des Ministres.
- 1.2.7 XVIIIème Réunion préparatoire intersessionnelle du Conseil des Ministres.

2 BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL

2.1 Développement des relations politiques

- 2.1.1 **Visite officielle aux Membres de CARICOM**
- 2.1.2 **Visite officielle aux Membres associés**
- 2.1.3 **Visite officielle aux Membres du Groupe des Non groupés**
- 2.1.4 **Visite officielle aux Membres d'Amérique centrale**
- 2.1.5 **Visite officielle aux Membres du Groupe des Trois**
- 2.1.6 **Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. (ONU)**
- 2.1.7 **Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats Américains. (OEA)**
- 2.1.8 **Réunion de la Conférence des Chefs de Gouvernement de la Communauté de la Caraïbe. (CARICOM)**
- 2.1.9 **Sommet du Système d'intégration Centraméricain. (SICA)**
- 2.1.10 **Réunion ordinaire du Conseil des Latino-américain du Système Economique Latino-américain.**
- 2.1.11 **Sommet Ibéro-Américain**
- 2.1.12 **Réunion ordinaire de la "Caribbean Tourism Organisation" (CTO)**

2.2 Renforcement et développement de la structure juridique de l'Association

- 2.2.1 **Préparer et négocier des accords cadre de coopération avec les Pays observateurs, les acteurs sociaux et les organisations internationales**
- 2.2.2 **Promouvoir et assurer le suivi de la signature et de la ratification des Accords cadre de coopération**
- 2.2.3 **Assurer le suivi de la signature et de la ratification des Instruments juridiques de l'AEC**
- 2.2.4 **Coordonner le Bureau des questions juridiques de la Colombie en matière de signature et de ratification des accords et autres aspects juridiques pertinents.**
- 2.2.5 **Promouvoir et faciliter l'adhésion d'autres Etats à l'AEC**
- 2.2.6 **Offrir une expertise juridique aux Etats membres et Membres associés de l'AEC et au Secrétariat en matière de Droit international**
- 2.2.7 **Offrir une expertise juridique au Secrétariat sur les questions administratives et financières, dans le cadre de la préparation de contrats de travail par le biais d'experts conseils et d'experts en coopération et de services externes.**

2.2.8 Assurer la mise à jour du fichier électronique de la collection des Accords du Conseil des Ministres et documents connexes

2.2.9 Garder les accords de coopération de fichiers électroniques mise à jour.

2.3 Développement de la coopération intersectorielle

2.3.1 VII Réunion inter secrétariats, 2014.

2.3.2 VIII Réunion inter secrétariats 2015.

2.3.3 Participation à d'autres réunions déterminées par les Observateurs fondateurs et autres Secrétariats régionaux

2.3.4 Consultations avec les acteurs sociaux

2.3.5 Participation à des colloques et des ateliers qui sont d'intérêt et au profit de l'Association.

2.3.6 Participation à des colloques et des ateliers.

2.4 Déclaration de la Mer des Caraïbes comme Zone spéciale dans le contexte du développement du Tourisme durable

2.4.1 Recrutement d'un consultant expert pour examiner les conséquences juridiques, économiques et financières, ainsi que les avantages de la désignation de la mer des Caraïbes comme zone spéciale

2.4.2 Opérationnalisation des sous-commissions de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC)

2.4.3 Hébergement d'un colloque sur le but et le rôle de la CMC dans la région des Caraïbes

2.4.4 Collaborer avec CARICOM, CDCC/ CEPAL et le PNUMA en vue de réaliser l'objectif consistant à déclarer la Mer des Caraïbes comme Zone spéciale dans le contexte du Développement durable

2.4.5 Collaborer avec les Pays membres de l'AEC en matière de signature, ratification et adhésion, le cas échéant, des instruments pertinents comme la Convention de Carthagène et ses Protocoles

2.4.6 Participation à certaines réunions d'autres institutions qui sont liés au travail de la CMC.

2.4.7 Établir la Commission de la Mer des Caraïbes comme un mécanisme qui héberge une banque de données d'informations; expertise, les institutions et les projets liés à la mer des Caraïbes.

2.5 Développement de programmes et projets de coopération et mobilisation de ressources

2.5A Développement des programmes et projets de coopération et la mobilisation des ressources - Fonds spécial

2.5A.1 Etablir fermement une Unité pour la gestion et le suivi des projets de coopération dans le but de poursuivre les efforts dans le renforcement du Fonds spécial de l'AEC et la génération de la direction générale des ressources.

2.5A.2 Travailler en étroite collaboration avec le président des Représentants Nationaux du Fonds spécial (CNRFE) dans la redéfinition des aspects institutionnels et organisationnels du Fonds spécial pour atteindre ses objectifs.

- 2.5A.3** Créer un forum d'échange d'idées et de planification, comprenant les responsables de la coopération des États membres dans le cadre de la nouvelle architecture de l'AEC pour la coopération et le développement international.
- 2.5A.4** Renforcer les mécanismes de coopération internationale de l'AEC, à la suite des accords de coopération existants et d'explorer les possibilités de financement.
- 2.5A.5** Identifier d'autres sources de financement et les donateurs potentiels pour les programmes - projets AEC.
- 2.5A.6** Formuler des programmes / projets de façon technique selon les formats de l'AEC et les exigences des bailleurs de fonds. Coordonner et superviser la mise en œuvre et le développement des programmes AEC.
- 2.5A.7** Amasser des fonds pour les programmes et projets de l'AEC, et de développer et maintenir des relations avec les donateurs.
- 2.5A.8** Renforcer la reconnaissance de l'ACS en tant qu'institution de coopération fonctionnelle dans la région des Caraïbes et accroître la possibilité d'obtenir un financement pour les projets d'AEC.
- 2.5.B** Le Renforcement des Relations Institutionnelles AEC / UE
- 2.5B.1** Assurer une participation efficace de l'AEC dans le Comité de direction du Programme Interreg IV Espace Caraïbe en vue de mobiliser des fonds d'Interreg pour le développement de projets de coopération de l'AEC
- 2.5B.2** Déterminer les Responsables de la coopération internationale de l'AEC à travers la création de contacts avec le Secrétariat technique d'Interreg IV.
- 2.5B.3** Promouvoir l'AEC comme facilitateur dans le cadre de la mobilisation de ressources du Programme Interreg IV pour la Grande Caraïbe.
- 2.5B.4** Développer d'avantage d'activités de coopération fonctionnelle entre les Responsables de la coopération internationale de l'AEC et la Guadeloupe, la Guyane française et la Martinique, à travers le Programme Interreg IV.
- 2.5.C** Renforcer les mécanismes de coopération existants dans l'AEC.
- 2.5C.1** Réaliser l'étude sur la Stratégie de coopération régionale de la Grande Caraïbe (SCRGC)
- 2.5C.2** Elaborer une matrice exhaustive de bailleurs de fonds pour appuyer la stratégie de mobilisation de ressources de l'AEC
- 2.5C.3** Assurer un suivi et l'activité du Réseau virtuel de Responsables de la coopération internationale de l'AEC
- 2.5C.4** Mise en place des procédures internes en matière de Financement de Projet
- 2.5D** Coordination des travaux du CRNFE
- 2.5D.1** XXVIIIème Réunion du Conseil de Représentants nationaux du Fonds spécial
- 2.5D.2** XXIXème Réunion du Conseil des Représentants nationaux du Fonds national

2.6 PROGRAMME D'APPUI

Renforcement des structures financières et administratives de l'Association

- 2.6.1 Modernisation du Secrétariat
- 2.6.2 Administration financière et comptable
- 2.6.3 Exécution du Budget Programme 2014-2015 et supervision de l'exécution budgétaire et administrative
- 2.6.4 Exécution et développement du Programme de ressources humaines
- 2.6.5 Création du service Protocole et Conférences
- 2.6.6 Gestion et coordination des activités administratives générales
- 2.6.7 Gestion et administration du Système électronique
- 2.6.8 Mise en oeuvre et entretien du système d'archivage électronique

2.7 Stratégie de communications et relations publiques

- 2.7.1 Accroître la connaissance par le public des objectifs et activités de l'Association
- 2.7.2 Faciliter une communication à deux voies entre l'AEC et ses parties prenantes clés

- 2.7.3 Encourager une plus grande couverture médiatique positive des activités de l'AEC
- 2.7.4 S'assurer que le personnel comprend et est engagé dans les objectifs et buts de l'AEC
- 2.7.5 Renforcer la marque AEC

- 2.7.6 Evaluer les relations publiques et la stratégie de communication
- 2.7.7 Fournir des rapports de données analytiques sur ce dossier l'utilisation du site Web, ainsi que d'autres pages de médias sociaux.
- 2.7.8 Gérer le Centre d'information et de documentation de l'AEC (CDI)

2.8 La coopération dans l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie

- 2.8.1 Développer la coopération et prendre des actions concertées dans le domaine de l'éducation
- 2.8.2 Développer la coopération et prendre des actions concertées dans le domaine de la culture

3. COOPERATION INTRA –AEC.

3.1 . TOURISME DURABLE

- 3.1.1 Création de la Zone de Tourisme durable de la Caraïbe (ZTDC) ;Fournir la politique et le cadre opérationnel de la ZTDC . Coordonner les efforts régionaux qui contribuent à leur développement et mis en service les aspects techniques identifiés dans les «Lignes directrices sur l'identification, d'approbation et de catégorisation des destinations ZTDC."
- 3.1.2 Promotion du Tourisme Multidestino
Préserver la part de marché de la destination « Caraïbes » sur les marchés extra- régionaux et d'augmenter le flux de touristes dans la région.

- 3.1.3 Promotion des langues et cultures de la Grande Caraïbe
Réduire les obstacles linguistiques et promouvoir une plus grande prise de conscience des différentes cultures de la Grande Caraïbe pour faciliter et renforcer la coopération régionale
- 3.1.4 Mise en place du Réseau régional pour la sécurité et la protection du Tourisme.
Gardez l'image de la Caraïbe comme un trésor et devenir un site très recherché pour les investissements dans le domaine du tourisme. Coordonner la collaboration inter-institutionnelle pour élaborer des plans d'action spécifiques au niveau régional, national.
- 3.1.5 Coordination avec les agences internationales et régionales dans le domaine du tourisme durable
Promouvoir les industries régionales et internationales du tourisme et d'autres secteurs connexes, les principes, les stratégies et les actions ZTDC afin de faciliter leur mise en place et de renforcer le concept de tourisme durable dans la Grande Caraïbe
- 3.1.6 Coordination des travaux du Comité spécial sur le Tourisme durable de l'AEC et de ses groupes d'experts spécialisés
STCE fournir une assistance au Conseil des ministres dans le domaine du tourisme durable pour la proposition, l'adoption et le suivi des projets et des activités dans ce domaine , ainsi que le rapport annuel. Coordonner la collaboration avec d'autres comités spéciaux de l'AEC afin de répondre aux objectifs du programme de travail dans le domaine du tourisme durable.

3.2 . DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR ET DES RELATIONS ECONOMIQUES

- 3.2.1 Réduction progressive et l'élimination des obstacles au commerce et l'investissement dans la Grande Caraïbe .
Promouvoir les initiatives et les activités visant à réduire les obstacles au commerce dans la région
- 3.2.2 Promotion du commerce et approfondissement de la convergence dans la région des Caraïbes à travers le développement de nouveaux systèmes préférentiels.
Promouvoir la convergence et l'accroissement du commerce à travers des initiatives pour les petites économies de la Grande Caraïbe.
- 3.2.3 Promouvoir et encourager les relations commerciales dans la région des Caraïbes et développer des initiatives pour intégrer la région AEC à d'autres initiatives régionales pour la convergence et l'infrastructure régionale.

Stimuler le commerce dans la région, à travers des forums dans lesquels la communauté des affaires à explorer de nouvelles opportunités d'affaires (MPME Forum des Caraïbes Forum des Entreprises de la Grande Caraïbe) . Identifiez également les moyens appropriés d'intégrer les activités de la région de l'AEC qui ont lieu dans d'autres forums pour construire des espaces commerciaux et de la convergence des infrastructures.

- 3.2.4 Pour promouvoir et encourager les négociations commerciales internationales et les formations sur les questions commerciales. Renforcement des compétences en affaires et négociation dans les accords de règlement, l'administration et conflits dans la région, à travers des sessions de formation offertes avec l'appui des organisations régionales et internationales.

3.3 PRÉVENTION DES CATASTROPHES DE RISQUE

- 3.3.1. Systèmes d'alerte avancée (3.3.1.1).
- 3.3.2. Éducation dans la réduction des risques de catastrophes (3.3.2.1, 3.3.2.2, 3.3.2.3).
- 3.3.3. Renforcer la préparation aux catastrophes afin de répondre efficacement à tous les niveaux (3.3.3.1 et 3.3.3.2).
- 3.3.4. Conventions et règlements (3.3.4.1 et 3.3.4.2).
- 3.3.5. Plusieurs réunions basées sur une action concertée dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes (3.3.5.1 et 3.3.5.2).

3.4 TRANSPORT

- 3.4.1. La mise en œuvre ou l'amélioration des instruments, mécanismes et les conditions pour améliorer l'efficacité du secteur des transports (3.4.1.1, 3.4.1.2, 3.4.1.3)
- 3.4.2. Promotion et coordination au niveau politique, des activités liées à l'amélioration de l'efficacité du secteur des transports (3.4.2.1, 3.4.2.2, 3.4.2.3 et, 3.4.2.3, 3.4.2.4, 3.4.2.5)
- 3.4.3. Travailler avec les organisations et initiatives dans le transport aérien et maritime (3.4.3.1 et 3.4.3.2)

AVANT-PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL
CONSEIL DES MINISTRES
ET
BUREAU DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(Conseil des Ministres et Bureau du Secrétaire Général)

Objectif	Activité No.	ACTIVITÉ	Durée	Personnel	RESULTATS ESCOMPTES	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
1. Conseil des Ministres						
1.1 Dialogue politique et prise de décisions des Chefs d'Etat et/ ou de Gouvernement	1.1.1	Réunion préparatoire à la XIXème Réunion de Conseil des Ministres.	Fev 13 2014	OSG + SEC	Examen de la mise en œuvre du Plan de Travail 2012-2013; Accords Ministériels et le Plan de Travail 2014-2015. Passage en revue de l'ordre du jour et Projet de Déclaration du VIème Sommet et Evaluation du Plan d'action de Pétion Ville, ainsi que les préparatifs de la réunion ministérielle et du Sommet.	

	1.1.2	XIXème Réunion du Conseil des Ministres.	Fev 14 2014	OSG + SEC	<p>Tenir un dialogue politique, l'adoption d'accords ministériels; Déterminer les Présidences du Conseil des Ministres et des Comités Spéciaux, le Conseil du Fonds spécial pour la nouvelle période. Déterminer des orientations politiques pour 2014. Adoption du programme de travail 2014-2015.</p> <p>Prendre les décisions concernant l'ordre du jour et le projet de Déclaration de la sixième Sommet et d'évaluation du Plan d'action Pétion Ville.</p> <p>D'autres questions relatives aux préparatifs du Sommet.</p>	
	1.1.3	<p>Mission du pays hôte pour le VIème Sommet.</p> <p>Réunion Pre-Sommet de Protocole, Sécurité et Presse.</p>	Fev 2014	SG-PA	<p>Définir les questions liées à la réalisation du Sixième Sommet de l'AEC organisée à l'occasion du 20e anniversaire de l'Association.</p>	

			Jan 2014	SG	Définir les questions liées à la réalisation de la réunion ministérielle du XIXe et du Sixième Sommet de l'AEC organisées à l'occasion du 20e anniversaire de l'Association.	Sera géré en temps utile.
	1.1.4	Première sur la Rédaction de la Déclaration de Merida.	Feb 2014	AP	Écrivez le texte de la Déclaration sur le soutien du Secrétariat et de la Présidence.	Sera effectué en temps utile
	1.1.5	Seconde Réunion sur la Rédaction de la Déclaration de Merida.	Mar 2014	AP	Production d'un projet de texte afin d'être examiné par les ministres des Affaires étrangères dans le cadre de la XIXe reunion ministérielle.	Sera effectué en temps utile
	1.1.6	Réunion Extraordinaire du Conseil des Ministres pour la Préparation du Sommet et du Groupes de Travail.	Avril 28-29 2014			
	1.1.7	Sixième Sommet des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de l'AEC.	Avril 30 2014	OSG + SEC	Réunion des Chefs d'Etat et / ou de Gouvernement dans le cadre d'une Association l'occasion de son 20 e anniversaire va revitaliser et réaffirmer leur volonté d'être renforcé pour atteindre ses objectifs énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de la V Sommet.	l'appel a été diffusé pour la 30 Février 2014.

1.2 Dialogue politique et approbation et mise en oeuvre du Plan de travail et du Budget Programme	1.2.1	XXXIX Réunion du Bureau exécutif du Conseil des Ministres.	Juin 2014	OSG	Évaluer et Guider le travail du Secrétariat dans les 3 mois qui suivent la XIXème Réunion Ministérielle.	Sera effectué en temps utile.
	1.2.2	XVIIème Réunion préparatoire intersessionnelle du Conseil des Ministres.	Sept 2015	OSG + SEC	Examen de la mise en œuvre du programme de travail 2014; Guider le travail et les politiques de l'Association. Développement d'accords ministériels Définir les questions liées à la réalisation du Vingtième réunion ordinaire du Conseil des Ministres.	Sera effectué en temps utile
	1.2.3	Mission dans le pays hôte de la XIXème Réunion Ordinaire du Conseil des Ministres.	Janv 2015	SG	Définir les questions liées à la mise en œuvre de la XXème Réunion. ministérielle	Sera effectué en temps utile
	1.2.4	Réunion préparatoire pour la XXème Réunion Ordinaire du Conseil des Ministres.	Fev 2015	OSG + SEC	Examen de la mise en œuvre du Plan de travail, élaboration des Accords Ministériels	Sera effectué en temps utile

	1.2.5	XXème Réunion ordinaire du Conseil des Ministres	Fev 2015	OSG + SEC	Tenir le dialogue politique ministérielle sur les questions d'intérêt mutuel. Adoption des Accords Ministériels, Déterminer les Présidences du Conseil des Ministres et des Comités Spéciaux, le Conseil du Fonds Spécial pour la nouvelle période. Déterminer des orientations politiques pour 2015.	Sera effectué en temps utile
	1.2.6	XL Réunion du Bureau exécutif du Conseil des Ministres.	Mai 2015	OSG	Réviser et Guider le travail du Secrétariat dans les 3 mois suivants la XXème Réunion Ministérielle.	Sera effectué en temps utile
	1.2.7	XVIIIème Réunion préparatoire intersessionnelle du Conseil des Ministres.	Sept 2015	OSG + SEC	Examen de la mise en œuvre du programme de travail 2015; Guider le travail et les politiques de l'Association. Développement d'Accords Ministériels Définir les questions relatives à la réalisation de la XXIème Réunion Ordinaire du Conseil des Ministres.	Sera effectué en temps utile

Objectif	Activité No.	ACTIVITÉ	Durée	Personne	RESULTATS ESCOMPTES	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
2. BUREAU DU SECRETAIRE GENERAL						
2.1 Développement des relations politiques	2.1.1	Visite officielle aux Membres du CARICOM	2014	SG	Réunions avec le Premier Ministre, le Ministre des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires ; renforcement de la présence des Etats membres au sein de l'AEC ; réunions avec les Responsables de la coopération internationale de l'AEC sur les domaines prioritaires de coopération ; développement des contacts avec la société civile et les médias.	Sera géré en temps voulu
	2.1.2	Visite officielle aux Membres associés	2014	SG	Réunions avec le Ministre des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires ; renforcement de la présence des Membres associés à l'AEC. Réunions avec les Responsables de coopération internationale de l'AEC sur les domaines prioritaires de coopération ; développement des contacts avec la société civile et les médias.	Sera géré en temps voulu

	2.1.3	Visite officielle aux Membres du Groupe des Non groupés	2015	SG	Réunions avec les Chefs d'Etat ou le Ministre des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires; renforcement de la présence des Etats membres au sein de l'AEC. Réunions avec les Responsables de coopération internationale de l'AEC sur les domaines prioritaires de coopération; développement des contacts avec la société civile et les médias.	Sera géré en temps voulu
	2.1.4	Visite officielle aux Membres de l'Amérique centrale	2015	SG	Réunions avec les Chefs d'Etat ou les Ministres des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires; renforcement de la présence des Etats membres au sein de l'AEC. Réunions avec les Responsables de coopération internationale de l'AEC sur les domaines prioritaires de coopération; développement des contacts avec la société civile et les médias.	Sera géré en temps voulu

	2.1.5	Visite officielle aux Membres du Groupe des Trois.	2015	SG	Réunions avec les Chefs d'Etat ou le Ministre des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires; renforcement de la présence des Etats membres au sein de l'AEC. Réunions avec les Responsables de coopération internationale de l'AEC sur les domaines prioritaires de coopération; développement des contacts avec la société civile et les médias.	Sera géré en temps voulu
	2.1.6	Session régulière de l'Assemblée générale des Nations Unies.	2014 - 2015	SG	Réunions avec les Ambassadeurs devant l'ONU des pays de l'AEC, et hauts fonctionnaires; renforcement des relations institutionnelles et de la coopération	Sera géré en temps voulu
	2.1.7	Session régulière de l'Assemblée générale de l'OEA.	2014 - 2015	SG	Réunions avec les Ministres des Relations extérieures des pays de l'AEC, le SG, le SGA et de hauts fonctionnaires de l'OEA ; renforcement des relations institutionnelles et de la coopération avec l'OEA.	Sera géré en temps voulu

	2.1.8	Réunion de la Conférence des Chefs de Gouvernement du CARICOM	2014 - 2015	SG	Réunions avec les Chefs de Gouvernement du CARICOM, Ministre des Relations extérieures et hauts fonctionnaires ; renforcement des relations avec les Ministres du CARICOM.	Sera géré en temps voulu
	2.1.9	Sommet du Système d'Intégration Centraméricain (SICA)	2014 - 2015	SG	Réunions avec les Ministres des Relations extérieures des pays de l'AEC, et hauts fonctionnaires; renforcement des relations institutionnelles et de la coopération.	Sera géré en temps voulu
	2.1.10	Réunion ordinaire du Conseil latino-américain du SELA	2014 - 2015	SG	Réunion avec les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement des pays de l'AEC, Ministres des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires, en vue de développer les relations politiques et la coopération ;	Sera géré en temps voulu
	2.1.11	Session Ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (ONU)	2014 - 2015	SG + DTD	Réunion avec les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement des Pays de l'AEC, les Ministres des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires, en vue de développer les relations politiques et de coopération ;	Sera géré en temps voulu

	2.1.12	Sommet Ibéro-Américain			Réunion avec les Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement des Pays de l'AEC, les Ministres des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires, en vue de développer les relations politiques et de coopération ;	Sera géré en temps voulu
	2.1.13	Réunion ordinaire de la "Caribbean Tourism Organisation" (CTO)	2014 - 2015	CP + OPC	Maintenir des relations avec les pays membres et observateurs dans ces questions d'intérêts mutuelles.	Sera géré en temps voulu
2.2 Renforcement et développement de la structure juridique de l'Association	2.2.1	Préparation et négociation d'Accords cadre de coopération avec les Pays observateurs, Acteurs sociaux et Organisations internationales	2014 - 2015	OSG	Développement de programmes dans le contexte de la stratégie de mobilisation de ressources. Mise en œuvre du processus à développer.	Activité Permanente
	2.2.2	Promouvoir le suivi de la signature et de la ratification des Accords cadre de coopération	2014 - 2015	AL	Entrée en vigueur des Accords	Activité Permanente
	2.2.3	Assurer le suivi de la signature et de la ratification des instruments juridiques de l'AEC	2014 - 2015	AL	Entrée en vigueur des Accords	Activité Permanente
	2.2.4	Coordonner avec le Bureau des questions juridiques de la Colombie les points liés à la signature et la ratification d'accords et autres aspects juridiques pertinents.	2014 - 2015	AL	Entrée en vigueur des Accords	Activité Permanente

	2.2.5	Promouvoir et assurer le suivi de l'accès d'autres Etats à l'adhésion de l'AEC	2014 - 2015	AL	Accroître l'adhésion de l'AEC conformément au contenu de la Convention pour la création de l'Association.	Activité Permanente
	2.2.6	Offrir une consultation juridique aux Etats membres et Membres associés de l'AEC et au Secrétariat en matière de Droit international	2014 - 2015	AL	Application des normes qui régissent les opérations de l'AEC.	Activité Permanente
	2.2.7	Offrir une consultation juridique au Secrétariat en matière de questions administratives et financières, de préparation de contrats de travail et de consultations et d'experts en coopération, et services externes.	2014 - 2015	AL	Application des normes qui régissent les opérations de l'AEC.	Activité Permanente
	2.2.8	Assurer la mise à jour du fichier électronique de collecte d'Accords du Conseil des Ministres et des documents connexes	2014 - 2015	AL	Assurer la mise à jour une base de données facile à utiliser pour les Etats et le Secrétariat, et permettre des consultations faciles	Activité Permanente
	2.2.9	Garder les accords de coopération de fichiers électroniques mise à jour.	2014 - 2015	AL	Assurer la mise à jour d'une base de données facile à utiliser pour les Etats et le Secrétariat et les Etats et permettre des consultations faciles	Activité Permanente
2.3 Développement de la coopération interinstitutionnelle	2.3.1	VII Réunion inter Secrétariats 2014	2014	SG + Deleg AEC	Un plus grand développement de la coopération entre les Observateurs fondateurs et d'autres Secrétariats régionaux.	Sera géré en temps voulu

	2.3.2	VIII Réunion inter Secrétariats, 2015	2015	SG + Deleg AEC	Un plus grand développement de la coopération entre les Observateurs fondateurs et d'autres Secrétariats régionaux.	Sera géré en temps voulu
	2.3.3	Participation à d'autres Réunions sélectionnées des Observateurs fondateurs et autres Secrétariats régionaux	2014 - 2015	SG et Officiels AEC	Développement de la coopération inter - institutionnelle.	Sera géré en temps voulu
	2.3.4	Consultations avec des Acteurs sociaux	2014 - 2015	SG	Développement de la coopération inter - institutionnelle.	Sera géré en temps voulu
	2.3.5	Participation à des colloques et des ateliers qui présentent un intérêt au profit de l'Association	2014 - 2015	SG	Plan d'action pour l'établissement d'un réseau d'Etudes sur la Caraïbe	Sera géré en temps voulu
	2.3.6	Participation aux Symposiums et ateliers	2014 - 2015	SG et personne désigné	Développement de liens plus étroits avec des programmes de coopération avec les Acteurs sociaux ; améliorer l'image publique de l'AEC ; développer la coopération interinstitutionnelle.	Sera géré en temps voulu
2.4 Déclaration de la Mer des Caraïbes comme Zone spéciale dans le contexte du Développement durable	2.4.1	Recrutement d'un consultant expert pour examiner les conséquences juridiques, économiques et financières, ainsi que les avantages de la désignation de la mer des Caraïbes comme zone spéciale	2014 - 2015	OSG	Rapport sur la faisabilité de la Réalisation de la désignation de la Mer des Caraïbes comme zone spéciale et le rôle qu'elle peut jouer le CMC en contribuant au développement durable de la mer des Caraïbes.	Préparation de l'ébauche du cadre de référence, il sera soumis parmi les États membres de l'AEC pour examen.

	2.4.2	Opérationnalisation des sous-commissions de la Commission de la mer des Caraïbes (CMC)	2014 - 2015	CMC	Occuper tous les postes des sous-comités de la CMC afin de faciliter la mise en œuvre effective des mandats de la CMC.	Activité continue.
	2.4.3	Hébergement d'un colloque sur le but et le rôle de la CMC dans la région des Caraïbes	2014 - 2015	CMC	Partager l'information sur le but et la fonction de la CMC dans le cadre du développement durable de la Mer des Caraïbes	Le concept a été présenté aux membres en vertu de la XIIème réunion de la CMC. L'élaboration et de soumission d'une proposition complète sera examiné par les États membres.
	2.4.4	Collaborer avec CARICOM, CDCC/ CEPAL et PNUMA afin de réaliser l'objectif relatif à la déclaration de la Mer des Caraïbes comme Zone spéciale dans le contexte du Développement durable	2014 - 2015	OSG	Une approche globale et holistique pour le travail de la CMC intégrant toutes les parties prenantes et les parties de la région afin d'éviter la duplication des efforts.	Activité permanente.
	2.4.5	Collaborer avec les Pays membres de l'AEC en vue de signer, ratifier et adhérer, le cas échéant aux instruments juridiques pertinents comme la Convention de Carthagène et ses protocoles	2014 - 2015	OSG	Faciliter le développement de la proposition relative à la Mer des Caraïbe.	Attente de l'approbation d'un mécanisme appropriée et de sources d'assistance.

	2.4.6	Participation à certaines réunions d'autres institutions qui sont liés au travail de la CMC.	2014 - 2015	CSC	La promotion de la CMC, son but et son rôle est de jouer un rôle actif dans les forums qui traitent des questions liées à la gestion du développement durable de la mer des Caraïbes.	Activité Permanente
	2.4.7	Établir la Commission de la Mer des Caraïbes comme un mécanisme qui héberge une banque de données d'informations; expertise, les institutions et les projets liés à la mer des Caraïbe.	2014 - 2015	CMC	Une ressource fonctionnel qui met l'accent sur les questions liées au développement durable de la mer des Caraïbes.	Nous avons élaboré une proposition à soumettre aux États membres.
2.5A Développement de la Stratégie des Programmes / Projets de l'AEC et de la Mobilisation de ressources	2.5A.1	2.5A.1 Etablir une Unité pour la gestion et le suivi des projets de coopération dans le but de poursuivre les efforts dans le renforcement du Fonds spécial de l'AEC et la génération de la direction générale des ressources.	2014 -	SG+ Présidence	Après avoir recruté le gestionnaire du Fonds spécial et son assistant en 2013, utilisation d'un nouvel appareil.	Recrutement est en cours.
	2.5A.2	2.5A.2 Travailler en étroite collaboration avec le président des Représentants Nationaux du Fonds spécial (CNRFE) dans la redéfinition des aspects institutionnels et organisationnels du Fonds spécial pour atteindre ses objectifs.	2014 - 2015	OSG + Gérant du Fonds	Redéfinir les aspects institutionnels et organisationnels du Fonds spécial d'atteindre ses objectifs	Attente de mise en service de l'unité de retour au Fonds spécial.
	2.5A.3	2.5A.3 Créer un forum d'échange d'idées et de planification, comprenant les responsables de la coopération des États membres dans le cadre de la nouvelle architecture de l'AEC pour la coopération et le développement international.	2014 - 2015	SG + Gérant du Fonds	Cela fait partie de la nouvelle architecture de l'AEC pour la coopération et le développement international.	Attente de mise en service de l'unité de retour au Fonds spécial.

	2.5A.4	Mobiliser des ressources pour les programmes et projets l'AEC, et développer et maintenir des relations avec les bailleurs de fonds	2014 - 2015	Gérant du Fonds	Améliorer la relation institutionnelle entre l'ACS et d'autres institutions et d'accroître les ressources disponibles pour les projets de l'AEC.	Attente de mise en service de l'unité de retour au Fonds spécial.
	2.5A.5	Renforcer la reconnaissance de l'AEC comme une institution de coopération fonctionnelle dans la Grande Caraïbe en augmentant la possibilité d'obtenir des financements pour les projets de l'AEC	2014 - 2015	Gérant du Fonds	Accroître les ressources disponibles pour les projets de l'AEC	Nous recevons des dons de certains membres, associés et observateurs à des fins déterminées, par exemple, financer le poste de gestionnaire du Fonds; projet SHOCS.
	2.5.A.6	Formuler des programmes / projets de façon technique selon les formats de l'AEC et les exigences des bailleurs de fonds. Coordonner et superviser la mise en œuvre et le développement des programmes AEC.	2014 - 2015	Directeur + Gérant du Fonds	Préparation et la formulation des programmes / projets de l'AEC	Attente de mise en service du Fonds spécial unique.
	2.5.A.7	Amasser des fonds pour les programmes et projets de l'AEC, et de développer et maintenir des relations avec les donateurs.	2014 - 2015	Directeur + Gérant du Fonds	Accroître les ressources disponibles pour les projets de l'AEC	Attente de mise en service du Fonds spécial unique.
	2.5.A.8	Renforcer la reconnaissance de l'ACS en tant qu'institution de coopération fonctionnelle dans la région des Caraïbes et accroître la possibilité d'obtenir un financement pour les projets d'AEC.	2014 - 2015	Directeur + Gérant du Fonds	Accroître les ressources disponibles pour les projets de l'AEC	

2.5.B Renforcement de la relation institutionnelle AEC/UE	2.5B.1	Assurer une participation effective de l'AEC dans le Comité de direction du Programme Interreg IV Espace Caraïbe en vue de mobiliser les fonds d'Interreg pour le développement de projet de coopération de l'AEC	2014 - 2015	CPMR + CP	Accroître les ressources disponibles pour les projets de l'AEC	
	2.5B.2	Offrir des conseils aux Responsables de coopération internationale de l'AEC en matière d'établissement de contacts avec le Secrétariat technique commun d'Interreg IV.	2014 - 2015	CPMR + CP	Renforcer la relation avec les programmes de coopération de l'Union européenne dans les Caraïbes	
	2.5B.3	Promouvoir l'AEC comme facilitatrice de la mobilisation de fonds du Programme Interreg IV pour la Grande Caraïbe	2014 - 2015	CPMR + CP	Renforcer la relation avec les programmes de coopération de l'Union européenne dans les Caraïbes	
	2.5B.4	Développer d'avantage d'activités de coopération fonctionnelle entre les Responsables de la coopération internationale de l'AEC et de la Guadeloupe, la Guyane française et la Martinique à travers le Programme Interreg IV.	2014 - 2015	CPMR + CP	Renforcer la relation avec les programmes de coopération de l'Union européenne dans les Caraïbes	
2.5.C Renforcement des mécanismes de coopération qui existent dans l'AEC	2.5C.1	Réaliser une étude sur la Stratégie de coopération régionale de la Grande Caraïbe (SCRGC)	2014 - 2015	Gérant du Fonds	Préparation d'un nouveau processus de programmation (2014-2015) selon les besoins, capacités et objectifs de l'AEC, ce qui représentera un cadre cohérent pour la négociation avec les bailleurs de fonds internationaux et les agences de coopération.	Attente de mise en service du Fonds spécial unique.

	2.5C.2	Elaborer une matrice exhaustive des a de bailleurs de fonds pour appuyer la stratégie de mobilisation de ressources de l'AEC	2014 - 2015	Gérant du Fonds	
	2.5C.3	Assurer un suivi et garder actif le Réseau virtuel de Responsables de la coopération internationale de l'AEC	2014 - 2015	Gérant du Fonds	(i) Promouvoir l'échange d'informations, de connaissances techniques et le développement d'activités communes entre les Responsables de coopération internationale de l'AEC. ii) Faciliter la collaboration Inter Secrétariats de la Grande Caraïbe dans le cadre d'activités de coopération et de mobilisation pour des projets fonctionnels
	2.5C.4	Mise en place des procédures internes en matière de Financement de Projet	2014 - 2015	Gérant financier et Directeur financier	Effectuer la gestion comptable et de financement des programmes et projets de façon coordonnée.
2.5D Coordination du travail CRNFS	2.5D.1	XXVIIIème Réunion du Conseil des Représentants nationaux du Fonds spécial	2014	Gérant du Fonds & AP	Analyse de la situation du Fonds spécial, des activités réalisées et visant à obtenir des fonds et de l'élaboration de directives pour la mobilisation de ressources, l'évaluation de propositions de projets de l'AEC

	2.5D.2	XXIXème Réunion du Conseil des Représentants nationaux du Fonds national	2014	CPMR + CP	Procéder à une évaluation annuelle de l'état du Fonds spécial des activités entreprises à obtenir du financement et des projets ACS	
--	--------	--	------	-----------	---	--

Objectif	Activité No.	ACTIVITÉ	Durée	Personnel	RESULTATS ESCOMPTES	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
2.6 PROGRAMME D'APPUI - Renforcement des structures financières et administratives de l'Association						
2.6..1 Modernisation du Secrétariat	2.6.1.1	Formuler et, exécuter le projet de modernisation du Secrétariat	2014 - 2015	SG +Chefs+ Unité Administrative	Elever le Secrétariat au niveau nécessaire à l'exécution des mandats et à la réalisation des objectifs de l'Association dans le cadre de sa nouvelle vision	Plusieurs améliorations ont été mises en œuvre tel que détaillé dans le rapport du Secrétaire général.
2.6.2 Gestion financière et comptable	2.6.2.1	Programmer et réviser périodiquement le calendrier et l'exécution de paiements	2014 - 2015	OCt	Réaliser de manière efficace la procédure et l'exécution des règlements des dépenses afin d'assurer le bon fonctionnement du Secrétariat.	Activité périodique
	2.6.2.2	Assurer une mise à jour de la comptabilité et procéder aux règlements avec les supports comptables connexes	2014 - 2015	OCt	Garder à jour les registres et documents comptables	Activité périodique
	2.6.2.3	Maintenir de bonnes relations entre les entités financières locales	2014 - 2015	Chefs Financiers + OCt	Exécuter un politique financière efficace	Activité périodique
	2.6.2.4	Réaliser des réunions périodiques avec le Secrétariat général et les Directeurs en les gardant informés de l'exécution budgétaire, et Programmer les exécutions non réalisées dans les paramètres de l'Association	2014 - 2015	SG + Chefs Financiers + OCt + 3 Dir.	Permettre la réalisation des activités du programme de travail ou autres mandats relatifs à une utilisation optimale des ressources et conforme au Budget Programme approuvé	Activité périodique

	2.6.2.5	Réviser et proposer la mise à jour des Manuels financiers et comptables de l'Association	2014	Chefs Financiers	Garder un document comptable qui s'adapte aux besoins du Secrétariat et qui permette le bon fonctionnement de la continuité de la gestion financière	Activité périodique
	2.6.2.6	Créer un Manuel du Budget de l'AEC	2014	Chefs Financiers + Experts	Garder un document comptable qui s'adapte aux besoins du Secrétariat et qui permette le bon fonctionnement de la continuité de la gestion financière	Activité permanente
	2.6.2.7	Préparer et distribuer des rapports financiers trimestriels	Trimestriel 2014 - 2015	Chefs Financiers+ Oct	Supervision et contrôle de l'exécution budgétaire	Activité périodique
	2.6.2.8	Réaliser les tâches nécessaires au recours à une vérification externe annuelle, et superviser l'audit annuel de l'Association	février 2015- février 2015	Chefs Financiers	Réaliser une vérification annuelle des comptes et des pratiques financières de l'AEC.	Activité périodique
	2.6.2.9	Informé sur une base trimestrielle sur l'état des contributions et réaliser les actions nécessaires visant à faciliter le paiement des contributions par les Etats membres et Membres associés	Trimestrielle 2014- 2015	Chefs Financiers+ OSG	Réaliser avec efficacité au recouvrement des contributions	Activité périodique
2.6.3 Exécution du Budget Programme 2014-2015 et supervision de l'exécution budgétaire et administrative	2.6.3.1	VI Réunion extraordinaire du Comité spécial sur le Budget et l'Administration	1er trimestre 2014	Chefs Financiers+ OSG	Approuver le Budget Programme final pour l'exercice biennal 2014-2015, et aborder d'autres questions budgétaires et administratives	

	2.6.3.2	XVII Réunion extraordinaire du Comité spécial sur le Budget et l'Administration	3ème trimestre 2014	Chefs Financiers+ OSG	Approuver le projet d'Accord de Budget et d'Administration, et tenter d'aborder d'autres questions budgétaires et administratives	
	2.6.3.3	VII Réunion extraordinaire du Comité spécial sur le Budget et l'Administration	1er trimestre 2015	Chefs Financiers+ OSG	Approuver l'exécution budgétaire de 2014, réviser le Budget-Programme de 2015, et aborder d'autres questions budgétaires et administratives	
	2.6.3.4	XVIII Réunion du Comité spécial sur le Budget et l'Administration	Oct 2015	Chefs Financiers+ OSG	Approuver le projet d'Accord de Budget et d'Administration, et tenter d'aborder d'autres questions budgétaires et administratives	
2.6.4 Création et développement d'un Programme de ressources humaines	2.6.4.1	Réviser de manière périodique le Manuel du Personnel, les guides et normes de répartition du personnel du Secrétariat, les disséminer et les appliquer	2014-2015	Chefs Administratifs + SB/RH	Travailler dans les paramètres connexes	Refonte complète approuvé en 2013.
	2.6.4.2	Exécuter le Programme d'orientation pour les nouveaux emplois	2014 - 2015	SB/RH	Orienter correctement le nouveau personnel lors de son arrivée au Secrétariat	Système de livraison effectivement fonctionnel.

	2.6.4.3	Exécuter un Programme qui permette la planification, et le recrutement efficace de ressources humaines ("Manpower Planning")	2014 - 2015	SB/RH + OSG -Directeurs	Programmer avec anticipation et selon les aptitudes du Secrétariat, les besoins du Personnel à temps partiel (Assistant de recherche, Internes, remplaçants)	
	2.6.4.4	Réviser de manière périodique les échelles salariales du personnel du Secrétariat de l'AEC	2014 - 2015	Chefs Administratifs + SB/RH	Garantir aux employés une rémunération juste et satisfaisante qui s'adapte au modèle de l'Association, et pour que le Secrétariat demeure compétitif sur le marché du travail	Activité périodique
	2.6.4.5	Réaliser des révisions périodiques des contrats de travail du personnel du Secrétariat, et de tout autre type de contrat de travail	2014 - 2015	CBA + SB/RH	Garantir l'exécution de la politique de recrutement de l'Association	Activité annuelle
	2.6.4.6	Faciliter la réalisation de l'évaluation du personnel du Secrétariat	novembre 2014 - novembre 2015	SB/RH + SG + Directeurs + Cadre Supérieur + Jeune cadre	Prendre note du niveau d'efficacité des employés dans l'exécution de leurs fonctions. Permettre aux employés de corriger et d'améliorer tout manquement. Programmer la formation des employés sur la base des évaluations	Activité permanente

	2.6.4.7	Programmer et réaliser la formation du personnel de manière conformément aux évaluations liées à l'efficacité	Le cas échéant 2014-2015	SB/RH	Renforcer les connaissances du personnel	Activité permanente
	2.6.4.8	Exécuter le Programme de développement personnel-individuel du personnel du Secrétariat	2014 - 2015	CBA + SB/RH	Contribuer au développement des aptitudes individuelles des employés du Secrétariat	Activité permanente
	2.6.4.9	Appliquer la politique des congés et de permissions et superviser leur application	2014 - 2015	SO/RH	Appliquer avec efficacité la rotation du personnel	Activité permanente
2.6.5 Gestion du Service de protocole et Conférences	2.6.5.1	Maintenir la base de données du Service de Protocole et Conférences	2014 - 2015	OPC	Faciliter et optimiser la programmation et l'exécution des événements et des réunions de l'Association	Activité permanente
	2.6.5.2	Réunions et renforcement de la relation avec les prestataires de services de traduction et d'interprétation simultanée, en vue de maintenir les ressources nécessaires et de satisfaire les besoins de l'Association	2014 - 2015	CBA + CPC	Optimiser l'utilisation des ressources destinées à cette partie, et le service offert pendant les réunions et événements du Secrétariat. Recruter des professionnels qualifiés.	Activité permanente
	2.6.5.3	Réunions et renforcement de la relation avec les agences de voyages locales, les compagnies aériennes et les tour- opérateurs	2014 - 2015	CBA + CPC	Optimiser la logistique des voyages et l'utilisation de ressources destinées à cette partie	Activité permanente

	2.6.5.4	Réaliser des visites de reconnaissance périodiques dans les hôtels et autres lieux d'hébergement, et, renforcer la relation avec les hôtels locaux	2014 - 2015	CBA + CPC	Optimiser la logistique des événements qui ont lieu en dehors du siège du Secrétariat, et fournir aux nouveaux fonctionnaires ou délégués de Pays membres et Membres associés, une liste des hôtels	Activité permanente
	2.6.5.5	Maintenir et mettre à jour un Calendrier des Réunions de l'Association	2014 - 2015	OPC	Garantir la logistique des Réunions de l'Association	Activité permanente
	2.6.5.6	Programmer et coordonner la logistique des événements et réunions de l'Association	2014 - 2015	OPC	Etre proactifs et garantir la réalisation et la qualité logistique des Réunions et événements de l'Association	Activité permanente
2.6.6 Gestion et coordination des activités administratives générales	2.6.6.1	Superviser l'hygiène et l'entretien de l'espace physique du Secrétariat	2014 - 2015	SB/RH	Garantir des conditions optimales de l'espace physique du Secrétariat	Activité permanente
	2.6.6.2	Négocier et superviser l'assurance des actifs et du véhicule du Secrétariat	Août 2014- Août 2015	CBA	S'assurer que le Secrétariat est assuré de manière permanente contre le vol, l'incendie, dommages, accidents ou autres	Activité périodique
	2.6.6.3	Programmer et superviser les activités du messenger et chauffeur	2014 - 2015	SB/RH	Garantir l'exécution efficace de ces activités	Activité permanente
	2.6.6.4	Contrôler et exécuter les achats de fournitures et de matériel de bureau du Secrétariat	2014 - 2015	SB/RH	Garantir la bonne exécution du budget désigné pour cette partie et assurer le bon approvisionnement du Secrétariat	Activité permanente

2.6.7 Gestion et administration du système électronique	2.6.7.1	Supervision de l'efficacité de l'accès à distance dans les bureaux.	2014 - 2015	AS	Permettre au personnel autorisé d'avoir un plain accès au réseau interne / archives de l'AEC, en dehors du siège du Secrétariat.	Activité permanente
	2.6.7.2	Acquisition et entretien de l'équipement - logiciels et ordinateurs	2014 - 2015	AS + Chefs Administratifs	Une plus grande capacité d'archivage, une meilleure protection du réseau. Achat de nouveaux ordinateurs en vue de remplacer les unités désuètes.	Activité périodique
	2.6.7.3	Révision périodique et amélioration du traitement de service pour le système UPS de l'AEC.	2014 - 2015	AS	Minimiser les dommages causés aux systèmes de l'AEC en cas de brusques changements de voltage.	Activité périodique
	2.6.7.4	Réaliser des exercices constants de formation en informatique pour le personnel du Secrétariat	2014 - 2015	AS	Une meilleure utilisation de la gamme d'outils et de systèmes / Programmes qui sont à disposition du personnel en vue d'obtenir l'exécution efficace des tâches assignées.	Activité périodique
	2.6.7.5	Assurer une mise à jour permanente de l'inventaire des équipements de l'AEC.	2014 - 2015	AS	Contrôler l'inventaire des actifs et permettre la rénovation et le déplacement des équipements.	Activité périodique

	2.6.7.6	Réévaluer les objectifs à court, moyen et long terme sur les ressources technologiques nécessaires.	2014 - 2015	AS + Directeurs	Apporter une aide dans le cadre de l'exercice future de la planification des ressources opérationnelles et exigences des systèmes d'information de l'AEC.	Activité périodique
2.6.8 Mise en oeuvre et entretien du système d'archive électronique des registres de l'AEC	2.6.8.1	Projet d'archivage électronique.	Ene-2014	AS + A	Archivage électronique de tous les documents, notes et copies imprimées de correspondance de l'AEC en vue de faciliter la saisie et l'accès.	Activité permanente
	2.6.8.2	Réaliser toutes les activités d'archivage électronique des documents de l'AEC, et assurer un archivage permanent.	2004-2005	A	Appliquer la meilleure technologie de l'informatique et obtenir des résultats satisfaisants dans le cadre de la gestion des archives de l'Association	Activité permanente
Objectif	Activité No.	ACTIVITÉ	Durée	Personnel	RESULTATS ESCOMPTES	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
2.7 Stratégie de Relations publiques et de communication						
2.7.1 Accroître la connaissance par le grand public est Objectifs et activités	2.7.1.1	Préparation et distribution of ACS News Releases, Livre annuel et Magazines sur les Sommets.	2014-2015	CC	Afin de permettre une plus grande compréhension des programmes et du travail de l'AEC	Activité permanente

de l'Association	2.7.1.2	Diffusion d'une colonne du Secrétariat "AEC dans la Grande Caraïbe"	2014-2015	CC / B	Promouvoir la connaissance des affaires courantes de la région de la Grande Caraïbe	Activités hebdomadaires
	2.7.1.3	Gestion et mise en valeur du site Web de l'AEC.	2014-2015	CC	Stimuler l'intérêt pour les questions d'importance pour l'AEC	Activité permanente
	2.7.1.4	Apparitions du Secrétaire général et des directeurs sur les émissions matinales de télévision locales.	2014-2015		Fournir des informations sur les activités courantes de l'organisation, ses réalisations et des projets d'avenir	Activité permanente
	2.7.1.5	Préparation et diffusion de bulletins de l'AEC.	2014-2015	CC	Rendre l'information facile à comprendre et disponible en ligne au public et aux acteurs dans la région	Activité permanente à des moments opportuns
	2.7.1.6	Diffusion des publications AEC lors de collectes de livres.	2014-2015	CC	Distribuer de toutes les publications ACS dans les écoles afin que les élèves soient conscients du rôle, des programmes et activités de l'AEC dans la région de le Caraïbe.	Activité permanente à des moments opportuns
	2.7.1.7	Visites du Secrétariat de l'AEC par les élèves du secondaire et à l'université	2014-2015	CC	Afin d'échanger sur les rôles, la structure et les activités de l'Association en stimulant les procédures d'un Sommet des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement de l'AEC	Activité permanente à des moments opportuns

	2.7.1.8	Secrétaire général donnera des exposés magistraux dans les universités / Conférences	2014	CC	Fournir des informations sur les objectifs de l'AEC sous un format intéressant et facile à comprendre	
	2.7.1.9	Participation à l' "UWI World of Career Fair Work"	2014-2015	OC+ HR	Promouvoir la sensibilisation de l'AEC et de recevoir les demandes des étudiants et qui obtiennent leur diplôme.	Activité annuelle
	2.7.1.10	Création de médias sociaux pages sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube concernant l'AEC.	2014-2015	OC	Améliorer la visibilité de l'AEC, et la diffusion de ses activités	Actividad permanente
	2.7.1.11	Création de publications de l'AEC en ligne sur la plateforme d'édition numérique.	2014-2015	OC	Utiliser un moyen de publier l'édition libre de l'AEC à un public international.	Actividad permanente
2.7.2.2 Faciliter une communication à deux voies entre l'AEC et ses parties prenantes clés	2.7.2.1	Assistance dans la détermination des dates de réunions, conférences, etc. pour les fonctionnaires de l'AEC	2014-2015	CC	Permettre une plus grande connaissance du travail de l'AEC	Actividad permanente
	2.7.2.2	Promotion des principaux événements et activités des Directions ex. Réunion du Comité Spécial.	2014-2015	CC /	Promouvoir la participation des publics AEC concernés dans les activités de l'Association	Actividad permanente
2.7.3 Encourager une plus grande couverture positive des principales activités de l'AEC par les	2.7.3.1	Expansion du kit media AEC et préparation d'une version imprimée et numérique	2014-2015	CC	Fournir des informations pertinentes et mises à jour aux médias sur les fonctionnaires et les activités de l'AEC	Activité permanente

médias	2.7.3.2	Invitations des medias à assurer la couverture des importantes réunions et événements de l'AEC et d'avoir l'opportunité de s'entretenir avec des fonctionnaires clés.	2014-2015	CC	Fournir aux medias des informations d'intérêt pour eux et pour le public	Activité permanente
	2.7.3.3	Soumission d'articles pour des revues spécialisées ou de l'industrie	2014-2015	CC	En vue de remercier les représentants des medias pour la couverture offerte dans le cadre de la promotion des programmes et événements ; fournir des informations sur les activités en cours de l'AEC, les plans et projets	Activité permanente à des moments opportuns
	2.7.3.4	Soumission d'articles à des magazines spécialisés ou d'industries	2014-2015	CC	Afin de s'assurer que les activités de l'AEC atteignent des publics particuliers, y compris les groupes d'intérêts spéciaux.	Activité permanente à des moments opportuns
2.7.4 S'assurer que le personnel comprend et s'engage dans les buts et objectifs de l'AEC	2.7.4.1	Réaliser une exposition permanente au Secrétariat de l'AEC sur la structure AEC, l'adhésion les activités actuelles et les projets d'avenir, etc.	2014-2015	CC / B	Améliorer et renforcer la connaissance de la nature et des fonctions de l'organisation	Activité permanente
	2.7.4.2	Identification de membres du personnel qui visitera les écoles secondaires et université afin de présenter l'objectif et les activités de l'AEC ACS	2014-2015	CC	Aider les membres du personnel à mieux comprendre leur rôle et contribution dans le travail et l'image publique de l'organisation	Activité permanente à des moments opportuns

2.7.5 Renforcer la marque AEC	2.7.5.1	Normalisation des symboles de l'identité AEC, ex: les aspects visuels de la présence de l'organisation telle que la signature de l'e-mail.	2014-2015	CC	Offrir une consistance en matière d'identité dans les publications, sur les sites, les entêtes, le matériel d'exposition etc. Améliorer la reconnaissance de l'AEC au sein du public	
2.7.6 Evaluer les Relations publiques et la stratégie de communication	2.7.6.1	Suivi de la couverture médiatique par le biais d'un service de compilation d'articles de journaux.	2014-2015	CC	Mesurer l'étendue de communiqués de presse et des nouvelles de l'ACS dans le réseau mondial.	
	2.7.6.2	Embauches d'Analystes qui éditeront des rapports concernant l'utilisation du site et d'autres pages de médias sociaux	2014-2015	CC	Pour évaluer l'impact de la Stratégie actuelle de Relations publiques et de communications au niveau des publics de l'AEC	
	2.6.6.3	Fournir des rapports de données analytiques sur le dossier concernant l'utilisation du site Web, ainsi que d'autres pages de médias sociaux	2014-2015	OC	Évaluer et conserver l'origine et la fréquence des visites sur le site et d'autres pages de médias sociaux.	
2.8 La coopération dans l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie						
2.8.1 Développer la coopération et prendre des actions concertées dans le domaine de l'éducation	2.8.1.1	Commencer à construire un réseau de recherche de la Grande Caraïbe dans les sujets stratégiques comme le tourisme durable, des transports, de la réduction des risques de catastrophe et du Commerce	2014-2015	OSG	Développer la recherche conjointe sur les questions prioritaires de l'Association.	

2.8.2 Développer la coopération et prendre des actions concertées dans le domaine de la culture.	2.8.2.1	Lancer un réseau de Carnaval	2014-2015	OSG	Renforcement des politiques culturelles des Caraïbes pour le partage culturel et promouvoir l'amitié entre les peuples de la Caraïbe.	
	2.8.2.2	Organiser une réunion des ministres de la Culture	2014-2015	OSG	Définir les politiques culturelles de la Grande Caraïbe.	

ANNEX III

Distribution des contributions de l'Association des États de la Caraïbe (AEC)

	%	Annual Contribution US\$
1 Groupe I	40.09%	589,436.00
Categorie A	5.76%	84,726.00
Antigua et Barbuda	0.64%	9,414.00
Dominica	0.64%	9,414.00
Granade	0.64%	9,414.00
Guyane	0.64%	9,414.00
Hàïti	0.64%	9,414.00
Nicaragua	0.64%	9,414.00
St. Kitts-et-Nevis	0.64%	9,414.00
St. Vincent et les Grenadines	0.64%	9,414.00
Sainte Lucie	0.64%	9,414.00
Categorie B	3.82%	56,128.00
Belize	1.91%	28,064.00
Suriname	1.91%	28,064.00
Categorie C	9.75%	143,340.00
Barbade	2.44%	35,835.00
Le Salvador	2.44%	35,835.00
Guatemala	2.44%	35,835.00
Honduras	2.44%	35,835.00
Categorie D	20.76%	305,242.00
Costa Rica	2.97%	43,606.00
Cuba	2.97%	43,606.00
République Dominicaine	2.97%	43,606.00
Jamaïque	2.97%	43,606.00
Bahamas	2.97%	43,606.00
Panama	2.97%	43,606.00
Trinité-et-Tobago	2.97%	43,606.00
2 Groupe II	40.98%	602,499.99
Colombie	13.66%	200,833.33
Méxique	13.66%	200,833.33
Venezuela	13.66%	200,833.33
3 Groupe III	14.17%	208,335.00
France	6.12%	90,000.00
Guadeloupe	2.04%	30,000.00
Martinique	2.04%	30,000.00
Aruba	1.53%	22,500.00

Curaçao	0.488%	7,167.00
Sint Maarten	0.488%	7,167.00
Bonaire	0.488%	7,167.00
Saba	0.488%	7,167.00
St. Eustache	0.488%	7,167.00
4 Pays d'Accueil	4.76%	70,000.00
Total (1+2+3+4)	100.00%	1,470,270.99